

## Annexe 2 au point 8

### Preuves et faits à l'appui de la « CES pour le rétablissement et le progrès social » au cours du semestre 2022 (après la session RETHINKING 2021)

Adopté lors de la réunion virtuelle du Comité exécutif des 5 et 6 octobre 2021

---

### Preuves et faits à l'appui de la « CES pour le rétablissement et le progrès social » au cours du semestre 2022 (après la session RETHINKING 2021)

**Le Semestre européen 2022 est l'occasion pour l'UE d'avancer vers un discours qui dépasse le PIB pour adopter un modèle de développement combinant durabilité environnementale et durabilité sociale dans une logique de transition juste.** Cela signifie que le Semestre engagera enfin l'UE et tous les États membres à atteindre les principaux objectifs de Porto en matière d'emploi, d'éducation et formation, et de pauvreté. Les goulets d'étranglement qui empêchent un déploiement rapide de la FRR doivent être éliminés. Les déséquilibres sociaux, détectés également grâce au tableau de bord social amélioré, devraient être traités et résolus dans une logique de convergence vers le haut des conditions de travail et de vie des travailleurs européens.

Il est urgent de concevoir un plan stratégique qui placerait l'UE sur la voie de la durabilité telle que définie dans l'Agenda 2030 des Nations Unies. Les investissements fixeront les objectifs verts et sociaux en position synergique et une révolution numérique riche en emplois, centrée sur l'humain et respectueuse des droits des travailleurs. **Néanmoins, la CES estime que le Semestre européen devrait contribuer à faire progresser le programme de durabilité sociale par une mise en œuvre complète du plan d'action du SEDS.** En ce qui concerne le bien-être économique, l'inclusivité du marché du travail, les vulnérabilités des travailleurs, les objectifs écologiques et les progrès technologiques (l'indice CES #EU\_SDG8 mesure ce domaine d'action).

Tous les investissements dans le cadre de la FRR devraient être financés de façon à aboutir à la création nette d'emplois et à protéger les travailleurs qui participent aux transitions professionnelles. Nous avons besoin d'une vision européenne pour allouer des investissements dans des secteurs stratégiques pour la réalisation de tous les ODD. À cet égard, une attention particulière doit être accordée à la position des femmes sur le marché du travail.

**Le dialogue social et la négociation collective sont essentiels pour assurer l'égalité, la cohésion sociale, la mobilité sociale et la croissance durable.** C'est particulièrement urgent en ce moment historique où une plus grande part des revenus et du patrimoine agrégés (conséquence de la pandémie et des transformations vertes et numériques) est transférée avec des effets de redistribution incertains qui peuvent pénaliser les populations et les travailleurs, qui risquent d'être sous-représentés en l'absence de relations industrielles équilibrées.

**Alors que les plans nationaux établissent une feuille de route détaillée pour les investissements et les réformes, il est urgent que la nouvelle stratégie annuelle de croissance durable définisse des règles pour intégrer le plan d'action du Socle européen des droits sociaux (SEDS) dans les PNRR et, en particulier, mette à jour les objectifs et les jalons pour la réalisation des indicateurs principaux du sommet de Porto.** Le Conseil de l'UE a adopté les Plans nationaux de relance et de résilience (PNRR) et

les ressources financières commencent à être fournies, ce qui devrait accélérer la transformation verte et numérique de l'économie de l'UE. Bien que le Règlement FRR garantisse que les PNRR soient également évalués par rapport à leurs objectifs sociaux, la grille d'évaluation actuelle des PNRR ne prend pas en compte les résultats du Sommet social de Porto, en particulier le Plan d'action du SEDS, les indicateurs principaux de Porto, la recommandation EASE et le tableau de bord social actualisé.

**Les perspectives macroéconomiques présentent plusieurs éléments d'incertitude.** Les perspectives macroéconomiques sont fixées sur la croissance économique même si le réaligement des tendances économiques sur le scénario de référence pré-CoViD peut prendre du temps.

**Les politiques budgétaires et monétaires devraient rester expansionnistes** pour laisser une marge de manœuvre aux dépenses publiques en faveur de l'emploi, lutter contre la pauvreté et créer un environnement favorable au développement de l'économie réelle. La BCE et la Commission européenne devraient avoir dans leur paysage politique des investissements et la création d'emplois, et le besoin urgent de protéger les personnes qui sont touchées par la crise pandémique ou par la transition de l'accélération des transformations vertes et numériques.

**La CES soulignera également que la croissance économique récompensera les pays de différentes manières.** Beaucoup dépend de la décision politique d'aujourd'hui, mais également de comment les économies nationales sont entrées dans la crise pandémique. Le marché intérieur de l'UE a enregistré l'un des niveaux d'inégalité les plus élevés avant les transferts sociaux<sup>1</sup>, tandis que la pandémie a montré toutes les fragilités des modèles de développement de l'UE en creusant les écarts sociaux et en segmentant le marché du travail<sup>2</sup>. Les règles budgétaires et macroéconomiques à court terme du PSC ont sapé la résilience des systèmes économique, social et de santé de l'UE. Cela signifie que la phase de reprise, même dans une situation de croissance soutenue, pourrait ne pas permettre d'éliminer les disparités et les inefficacités dans le marché intérieur et conduire à de plus fortes inégalités ou à des fractures sociales qui diviseraient l'UE et sa population en gagnants et en perdants. Il faut éviter cela au moyen d'une cartographie fiable des risques sociaux menaçant la phase de reprise.

À cet égard, **il est important que l'UE comble enfin le déficit d'investissement estimé à 430 milliards d'euros par an uniquement pour la transition écologique.** La FRR s'applique enfin et les États membres reçoivent les premiers versements (50 milliards d'euros au profit de 9 pays) pour activer leurs projets d'investissement. À cet égard, la CES demande à **la Commission européenne de veiller à ce que la FRR et le CFP génèrent un gain réel en investissements publics nets dans chaque État membre.** À cet égard, les règles budgétaires ne devraient pas empêcher les États membres dont la dette est plus élevée d'intégrer l'effort d'investissement de l'UE aux ressources propres, en particulier pour permettre une approche de transition juste. Il est important que cette vigilance se fasse de manière à ce que les objectifs écologiques et sociaux se soutiennent mutuellement en promouvant un concept de transition juste et de création d'emplois.

**La résurgence de l'inflation doit être surveillée, elle exerce une pression sur les salariés.** Le taux d'inflation se situe désormais autour de l'objectif de 2% de la BCE. La CES a tendance à partager le point de vue de ceux qui considèrent la résurgence de l'inflation comme un effet temporaire qui ne devrait pas mettre en péril la viabilité des dettes gouvernementales, dans la

---

<sup>1</sup> Voir *RETHINKING 2021 Session 6*, en particulier *Rolph Van Der Hoeven*.

<sup>2</sup> Voir *RETHINKING session 2*, notamment *Anne Juliette Lecourt*

mesure où la BCE et les institutions de l'UE protègent la position de la dette des gouvernements nationaux. Cependant, l'accélération de l'inflation peut poser des problèmes aux travailleurs. En particulier, selon une analyse plus détaillée, la CES craint que l'envolée rapide des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et les taux d'inflation supérieurs à 3 % (comme en Allemagne) ou à 4 % (comme en Pologne, en Hongrie, en Estonie) n'imposent une pression excessive sur le pouvoir d'achat des salaires. Les ménages dépendant de salariés peuvent être exposés à des difficultés et aussi à la pauvreté et cela devrait être pris en compte lors du prochain semestre européen. La dynamique salariale doit rester positive grâce à la refonte des institutions et des pratiques de négociation collective. En particulier, les bas salaires doivent rattraper l'inflation et la productivité et atteindre des niveaux qui réduisent drastiquement la pauvreté au travail dans tous les États membres.

**Le contexte démographique actuel exige une stratégie forte de lutte contre la pauvreté et la garantie pour tous les citoyens et résidents de l'UE de « vieillir dans la dignité ».**

Des dépenses publiques plus élevées pour les transferts sociaux et les filets de sécurité pour prévenir la pauvreté sont nécessaires. Les systèmes de retraite en Europe ont déjà subi des réformes globales de réduction des coûts, qui n'ont pas proposé de solutions significatives pour les budgets publics, ni amélioré l'adéquation des retraites. La pandémie a prouvé combien les dépenses publiques ont été insuffisantes et inefficaces pour la santé et les soins de longue durée depuis des décennies. Le contraste avec les possibles replis d'une population vieillissante ne peut préjuger de la mise en œuvre du SEDS et de la poursuite de ses objectifs sociaux. Il faut augmenter les dépenses publiques en fonction des projections démographiques pour satisfaire les droits et les besoins des personnes âgées présentes et futures. La viabilité de retraites adéquates pour toutes les générations passe par une meilleure intégration au marché du travail des personnes en âge de travailler, dans des emplois de qualité. Des preuves<sup>3</sup> montrent qu'atteindre le niveau d'intégration de l'emploi des États membres les plus performants de l'UE à 27 réduirait l'augmentation attendue du « ratio de dépendance économique » sur la période 2019-2070 à moins d'un tiers.

L'implication des partenaires sociaux dans les réformes de la protection sociale au niveau national, y compris celles qui seront financées par les PNRR et les FSIE, doit être renforcée, en particulier dans un contexte de besoins non couverts des personnes âgées, d'inégalités croissantes pour certains groupes d'âge (notamment les jeunes et les personnes âgées) et d'incertitudes quant à l'avenir d'une main-d'œuvre vieillissante. Avec l'accord européen sur le vieillissement actif et l'approche intergénérationnelle, les partenaires sociaux jouent un rôle crucial dans le renforcement d'une approche durable du travail basée sur le cycle de vie, y compris dans une perspective intergénérationnelle. Malgré les résultats obtenus par les PS nationaux sur le plan de l'augmentation des chances d'une vie saine en ce qui concerne l'emploi des plus de 50 ans, l'implication stratégique des partenaires sociaux dans la conception de la réforme est très rare, inefficace ou purement formelle.

**La mise en œuvre de la FRR devrait inciter davantage les partenaires sociaux à participer au Semestre européen et à la mise en œuvre des PNRR.** La CES signale que pour élaborer un récit complet de la convergence vers le haut des conditions de travail et de vie en Europe, les indicateurs ne peuvent remplacer mais peuvent finalement s'inscrire dans un dialogue entre les décideurs politiques et les partenaires sociaux. Malheureusement, l'implication des partenaires sociaux a été sporadique et fragmentée, les PNRR ne traitant presque jamais les partenaires sociaux comme co-régulateurs du marché du travail et des conditions de travail sur le lieu de travail. La CES remarque que l'analyse des PNRR de la

---

<sup>3</sup> <https://spa1.etuc.org/2021/08/23/the-impact-of-labour-markets-on-economic-dependence-ratios-and-on-pension-adequacy-and-sustainability/>

Commission européenne vérifie si les partenaires sociaux ont été entendus avec d'autres parties prenantes, mais n'est pas en mesure de comprendre si ces parties prenantes ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre des PNRR et si les partenaires sociaux pourront participer. Le prochain semestre de l'UE doit y remédier car sans les partenaires sociaux les réformes économiques et sociales dans les PNRR risquent d'échouer pour l'essentiel.

**La lutte contre la pauvreté devrait être une priorité du Semestre 2022 et les objectifs de pauvreté de Porto devraient être mieux détaillés au niveau de l'UE.** Les données 2019 utilisées pour fixer les objectifs de Porto sous-estiment les taux de pauvreté car les statistiques ne tiennent pas compte des effets de la crise pandémique sur certains groupes de population. Nous savons que, malheureusement, la crise pandémique entraînera des taux de pauvreté beaucoup plus élevés et dramatiques dans l'UE, en particulier parmi les ménages dépendant de salariés peu qualifiés, de travailleurs gagnant le salaire minimum, de femmes seules avec enfants, de travailleurs issus de l'immigration et de ménages à faible intensité de travail. Cela nécessite un effort supplémentaire pour augmenter la précision de la collecte de données, l'identification des groupes à risque et la réponse politique correcte. La CES estime que la pauvreté a besoin d'un plan d'action qui traite tous les aspects de la pauvreté, y compris la pauvreté au travail.

**Un dialogue plus étroit avec les syndicats améliorera la capacité du Semestre européen à détecter les risques sociaux et à prendre en compte les effets divergents de la pandémie sur l'emploi dans toutes les industries, le chômage de longue durée devant être minimisé autant que possible.** La situation budgétaire et macroéconomique des États membres doit être évaluée en fonction de la contribution de chaque État membre à la réalisation des objectifs de Porto en matière d'emploi, de pauvreté et d'éducation/formation. La coordination de l'UE devrait aider à définir des politiques spécifiques visant à assurer des progrès dès cette année, en ayant à l'esprit la nécessité de s'attaquer aux risques sociaux qui devraient être mieux détectés grâce au nouveau tableau de bord social. Cependant, l'adoption des nouveaux indicateurs clés est un pas en avant mais il est insuffisant car l'ensemble des risques sociaux auxquels l'UE et les États membres doivent faire face (également par des recommandations spécifiques par pays) ont besoin des indicateurs secondaires pour jouer un rôle. Le semestre 2022 devrait laisser place à une **procédure de déséquilibre social** visant à inciter les États membres à éliminer les pénuries sociales identifiées dans le Semestre européen et à disposer de marges fiscales suffisantes pour activer les investissements, les réformes et le cadre politique qui déclenchent la convergence vers le haut des conditions de travail et de vie, comme prévu dans les conclusions du sommet social de Porto en mai 2021.

### **Perspectives macroéconomiques, mesures budgétaires et recommandations pour la zone euro**

Les perspectives économiques pour les années à venir sont encore très dépendantes de l'état de la pandémie. Cependant, avec la progression des campagnes de vaccination, la situation économique est positivement affectée. Depuis le printemps 2021, la Commission européenne a revu ses principales prévisions de croissance tant pour la zone euro que pour l'Union européenne, pour 2021 de 4,3% et 4,2% respectivement à 4,8% et pour 2022 de 4,4% à 4,5%. L'inflation a également été revue à la hausse pour l'année 2021 et à la baisse pour l'année 2022 (voir tableau 1). Ceci est conforme aux avis exprimés par la Banque centrale européenne (BCE) selon laquelle la récente reprise de l'inflation dans la zone euro est due à des facteurs idiosyncratiques tels que la fin de la réduction temporaire du taux de TVA en Allemagne ou

une hausse de l'inflation des prix de l'énergie<sup>4</sup>. Si le taux d'inflation augmente comme conséquence hypothétique d'une reprise post-Covid, les grandes banques centrales ont indiqué qu'elles pourraient permettre, pendant quelques années, une situation où l'inflation dépasserait leur objectif habituel de 2% sans augmenter leurs taux directeurs à court terme. La Réserve fédérale américaine l'a déjà indiqué en adoptant un cadre de ciblage moyen de l'inflation qui permet de compenser une sous-performance antérieure par une inflation plus élevée<sup>5</sup>. La BCE a fait un geste similaire en adoptant récemment un objectif symétrique d'inflation de 2% à moyen terme dans le cadre de sa nouvelle stratégie de politique monétaire<sup>6</sup>.

**L'activité économique s'est redressée ces derniers mois, reprenant le rythme au cours du deuxième trimestre.** Au deuxième trimestre 2021, le PIB corrigé des variations saisonnières a augmenté de 2,0% dans la zone euro et de 1,9% dans l'UE, par rapport au trimestre précédent, selon la dernière estimation flash publiée par Eurostat. Le nombre de salariés a augmenté de 0,5 % dans la zone euro et de 0,6 % dans l'UE au deuxième trimestre 2021, par rapport au trimestre précédent (figures 1 et 2). Ces estimations flash sont encore sujettes à modification. Cependant, la participation au marché du travail, les taux d'emploi et les heures travaillées restent inférieurs aux périodes pré-pandémiques et loin des objectifs de l'UE.

**Néanmoins, l'impact massif de la pandémie de Covid-19 et les tentatives d'atténuation de ses effets sociaux et économiques ont entraîné une augmentation significative des déficits publics et des niveaux de dette dans plusieurs États membres<sup>7</sup>** (figure 3). Par conséquent, les ratios dette/PIB ont augmenté très rapidement, mais les charges d'intérêts, en tant que part du PIB, ont poursuivi leur tendance à la baisse, bien que le PIB ait connu une baisse considérable en 2020 (figures 4 et 5). Compte tenu du soutien actif de la Banque centrale européenne, par le biais de son programme d'assouplissement quantitatif, du programme d'achat d'urgence en cas de pandémie (PEPP) (figure 6) et de l'activation de la clause d'évasion générale du pacte de stabilité et de croissance, les taux d'intérêt sur les souverains restent faibles tandis que les anticipations de croissance remontent, malgré les retards signalés dans la livraison des intrants en raison de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement qui suggèrent des limites de vitesse à la dynamique de croissance dans certains secteurs, et les rendements nominaux sont actuellement négatifs sur une grande partie de la courbe des rendements pour la zone euro dans l'ensemble des États membres (figure 7) tels qu'agrégés par Eurostat. En août 2021, les rendements allemands étaient négatifs pour les échéances jusqu'à 30 ans, les rendements français pour les échéances jusqu'à 12 ans, les rendements espagnols pour les échéances jusqu'à 8 ans, et les rendements italiens sont inférieurs à 1 % pour les échéances jusqu'à 15 ans et convergent vers moins de 2 % à 30 ans<sup>8</sup>.

**L'orientation budgétaire, découlant des budgets nationaux et du budget de l'UE, doit rester favorable dans presque tous les États membres comme ce sera le cas en 2021 et**

---

<sup>4</sup> C. Lagarde et L. de Guindos (2011) « Introduction à la conférence de presse », 11 mars, BCE.

<sup>5</sup> J. H. Powell (2020), « New Economic Challenges and the Fed's Monetary Policy Review », discours lors de la conférence annuelle de Jackson Hole.

<sup>6</sup> "Déclaration de stratégie de politique monétaire de la BCE", juillet 2021.

<sup>7</sup> « Le déficit primaire ajusté du cycle moyen des économies avancées a bondi à 7,6 % du PIB en 2020. Les États-Unis ont fourni une aide équivalente à 16,7 % du PIB en 2020 aux ménages, aux entreprises et aux autorités nationales et locales. Le Japon et le Royaume-Uni ont fourni respectivement 15,9 % et 13 % du PIB de soutien supérieur à la ligne budgétaire en 2020. De même, les politiques budgétaires nationales dans la zone euro (totalisant plus de 5 % du PIB de la région) et les importants stabilisateurs automatiques (environ 5 % du PIB) ont fourni un soutien critique aux travailleurs et aux entreprises », dans IMF Fiscal Monitor April 2021. Voir également figure 5.

<sup>8</sup> Base de données des obligations d'État mondiales.

**2022 en moyenne** (figure 8). La FRR apportera un soutien financier aux États membres pouvant atteindre 312,5 milliards d'euros en subventions et 360 milliards d'euros en prêts jusqu'en 2026. Les déficits clés devraient rester nettement supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie (figure 9). En 2022, les déficits devraient fortement diminuer, avec le renforcement de la reprise économique et la réduction des mesures temporaires mises en place pendant la pandémie. Globalement, le déficit de l'UE devrait augmenter à 7,5% du PIB en 2021 et diminuer à 3,7% du PIB en 2022, selon les prévisions de la Commission en 2021. Les programmes de stabilité et de convergence (PSC), qui reflètent les plans des États membres, prévoient un déficit agrégé légèrement supérieur à 8% du PIB en 2021 et 4% en 2022. Plus de la moitié des États membres resteront au-dessus du seuil de 3 % du PIB fixé par le Traité en 2022<sup>9</sup>.

**Cependant, le FMI<sup>10</sup> et la Commission européenne<sup>11</sup> affirment que les ratios dette/PIB devraient se stabiliser à court et moyen terme, grâce à des taux d'intérêt bas et à des taux de croissance plus élevés.** Les deux institutions partagent la même évaluation et s'opposent à une sortie trop rapide des mesures de soutien budgétaire de l'UE et des pays<sup>12</sup>, le FMI plaidant même pour un plan de relance budgétaire pour les économies avancées, avec un effet positif sur la croissance et la dette par rapport au PIB (figure 10).

**Par conséquent, si la CES a salué les différentes mesures fiscales et monétaires prises pour atténuer les effets de la pandémie et soutenir la transformation socio-écologique de notre économie, en garantissant le plein emploi, des emplois de haute qualité et des transitions justes, nous voyons toujours la nécessité et la possibilité de continuer à soutenir l'économie par des politiques fiscales favorables, avec un effet positif sur la croissance et sans mettre en péril la viabilité de la dette.** La pandémie a eu des effets négatifs disproportionnés sur les personnes pauvres, les jeunes, les femmes, les minorités, les travailleurs occupant des emplois peu rémunérés et le secteur informel, et nous exhortons la Commission européenne à continuer d'évaluer les effets différenciés de la crise, en particulier sur ces groupes, en garantissant la couverture des filets de sécurité sociale et en augmentant les transferts sociaux en faveur de la justice sociale et fiscale et des transitions

---

<sup>9</sup> Programmes de stabilité et de convergence 2021, vue d'ensemble, avec une évaluation de la position budgétaire de la zone euro, Commission européenne, juillet 2021.

<sup>10</sup> « Les écarts favorables entre taux d'intérêt et croissance et les plans d'ajustement budgétaire prévus – qui devraient se produire à un rythme plus rapide que prévu avant la pandémie – devraient stabiliser les ratios dette/PIB dans la plupart des économies avancées à moyen terme », in Rapports de suivi budgétaire du FMI, avril 2021.

<sup>11</sup> « Il faut noter que ces interventions [la politique de la BCE], ainsi que des actions décisives de l'UE en 2020 [SURE, NGEU/RRF et ESM PCS], ont contribué à stabiliser les conditions de financement souveraines, réduisant les risques de stress budgétaire à court terme » ; « Des effets boule de neige favorables devraient permettre une réduction progressive du ratio d'endettement global, malgré des déficits primaires (...) un taux d'intérêt favorable – les écarts de taux de croissance (effets boule de neige) devraient plus que compenser la contribution positive des déficits primaires à la fin de la période de projection, et permettre une réduction progressive du ratio d'endettement », in Debt Sustainability Monitor, Commission européenne, février 2021 ; « Bien que les positions budgétaires diffèrent considérablement entre les États membres, la position budgétaire prévisionnelle en 2022 paraît appropriée pour l'essentiel », in « Programmes de stabilité et de convergence 2021, vue d'ensemble, avec une évaluation de la position budgétaire de la zone euro », Commission européenne, juillet 2021.

<sup>12</sup> « Dans ce contexte, le soutien budgétaire nécessaire devrait être principalement obtenu en accélérant les investissements (et les réformes) financés par la FRR et en préservant les investissements publics financés au niveau national » et « Un resserrement de la position budgétaire des États membres dans leurs budgets 2022 pourrait conduire à une position de contraction, tandis qu'un retrait prématuré du soutien budgétaire devrait être évité », in « Programmes de stabilité et de convergence 2021, vue d'ensemble, avec une évaluation de la position budgétaire de la zone euro », Commission européenne, juillet 2021.

justes, ainsi que par la mise en œuvre rapide des accords internationaux contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale.

**Enfin, la CES exhorte la Commission à reprendre les débats et les discussions à la suite du lancement de sa consultation sur la gouvernance économique de l'UE en février 2020, en vue de réformer le pacte de stabilité et de croissance et la législation subséquente afin d'empêcher un retour à l'austérité aux effets économiques et sociaux très préjudiciables, de protéger et de renforcer les investissements publics et de fournir des voies d'ajustement de la dette souples et spécifiques à chaque pays.** La CES demande également à la Commission de présenter des orientations spécifiques par pays pour les périodes de transition jusqu'à sa mise en œuvre complète, pendant laquelle aucune procédure pour déficit excessif ne doit être activée et avec la possibilité d'utiliser la « clause d'événement inhabituel » sur une base spécifique au pays.

**La baisse de l'activité économique au premier trimestre de cette année s'est accompagnée d'une légère baisse de l'emploi.** Dans l'UE, le nombre de salariés a diminué de 0,2 % en glissement trimestriel, inversant environ la moitié des créations nettes d'emplois du trimestre précédent. Le nombre total d'heures travaillées a diminué du même montant, laissant inchangée la moyenne des heures travaillées (figure 11). Dans la zone euro, la baisse de l'emploi des salariés et du nombre total d'heures travaillées a été légèrement plus prononcée, à respectivement -0,3 % et -0,8 %. Le nombre de chômeurs a légèrement diminué dans l'UE et dans la zone euro au cours des premiers mois de cette année. Le taux de chômage dans l'UE était de 7,3% en avril (8% dans la zone euro). Dans le même temps, le taux de vacance des emplois n'a cessé d'augmenter, passant de son creux du 2<sup>e</sup> trimestre 2020 à 1,9% au premier trimestre de cette année, toujours en deçà des 2,1% observés au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Dans l'ensemble, le nombre de salariés dans l'UE au premier trimestre de cette année a été d'environ 4 millions (soit environ 1,7 %) de moins que son niveau au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 alors que la baisse du marché du travail reste plus forte qu'avant la pandémie (figure 12). Un grand nombre de personnes sont sorties du marché du travail (en particulier les femmes), le nombre de chômeurs ayant dépassé en avril sa moyenne au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 de quelque 1,3 million, toujours au-dessus de son niveau d'avant la pandémie (figure 13). En outre, le nombre total d'heures travaillées et le nombre moyen d'heures travaillées par personne restent bien en dessous de leur niveau d'avant la crise. En particulier, les heures travaillées par salarié dans les secteurs à forte intensité de contact, qui ont également subi le plus de destructions d'emplois (environ 4 pertes d'emplois sur 5 proviennent de ces secteurs), sont restées près de 10 % inférieures à leur niveau d'avant la pandémie<sup>13</sup>.

**Cependant, en août 2021, la croissance de l'emploi est restée à un niveau record sur 21 ans pour le deuxième mois consécutif, les entreprises ayant augmenté leurs effectifs pour répondre à l'expansion des carnets de commandes.** L'activité des entreprises de la zone euro a connu en août son rythme le plus rapide en 15 ans, selon une enquête très suivie qui indique que le bloc est en bonne voie pour une forte croissance au troisième trimestre (figure 14).

Les chiffres concernant l'investissement public sont plus inquiétants. L'investissement public (financé à la fois par des sources nationales et des subventions FRR) devrait passer de 3,0% du PIB en 2019 à 3,5% du PIB en 2021 et 2022, selon les prévisions du printemps 2021 de la

---

<sup>13</sup> *Prévisions économiques européennes, été 2021, Commission européenne. Pour une prévision des perspectives d'emploi (heures travaillées, personnes employées, par groupes sociaux, par secteurs...) et des recommandations politiques selon différents scénarios, voir S. Jestl & R. Stehrer (2021) « La dynamique de l'emploi dans l'UE : les années pandémiques et au-delà », document de travail 2021.09 de l'ETUI, Bruxelles, éditions de l'ETUI.*

Commission. Ce niveau atteint juste la part de l'investissement public avant la Grande Crise financière de 2008/2009, sans soutien européen pour le moment (figure 15). En effet, en comparant le taux moyen d'investissement public de 2015-2019 à la moyenne d'avant crise (2005-2009), 20 États membres sur 27 ont vu leur taux diminuer, pour certains jusqu'à 50 %<sup>14</sup>, à tel point que la valeur du stock de capital public, marquée par un investissement public net négatif, s'est dégradée entre 2013 et 2017 dans la zone euro. Pour que l'Europe atteigne ses objectifs climatiques et environnementaux à l'horizon 2030, la Commission européenne a récemment estimé le déficit global de financement à environ 470 milliards d'euros par an jusqu'en 2030<sup>15</sup>. Cependant, la formation brute de capital fixe au T2 2020 reste un obstacle important à la croissance (figure 16). Comme souligné à juste titre, « mobiliser la finance à sa dimension nécessaire sera un défi politique important », car l'investissement public aura un rôle crucial à jouer, notamment pour déclencher l'investissement privé. La réforme du cadre budgétaire de l'UE doit tenir compte de ces considérations.

Enfin, un examen de l'évolution des parts salariales aux coûts des facteurs actuels montre un pic au début de la crise suivi d'une plongée sous le niveau d'avant la pandémie (figure 16). Ces évolutions ne sont pas bienvenues, car cela signifie que la reprise récente n'est pas partagée équitablement entre travail et capital.

## PERSPECTIVES DE DURABILITÉ – DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE DE L'UE « AU-DELÀ DU PIB »

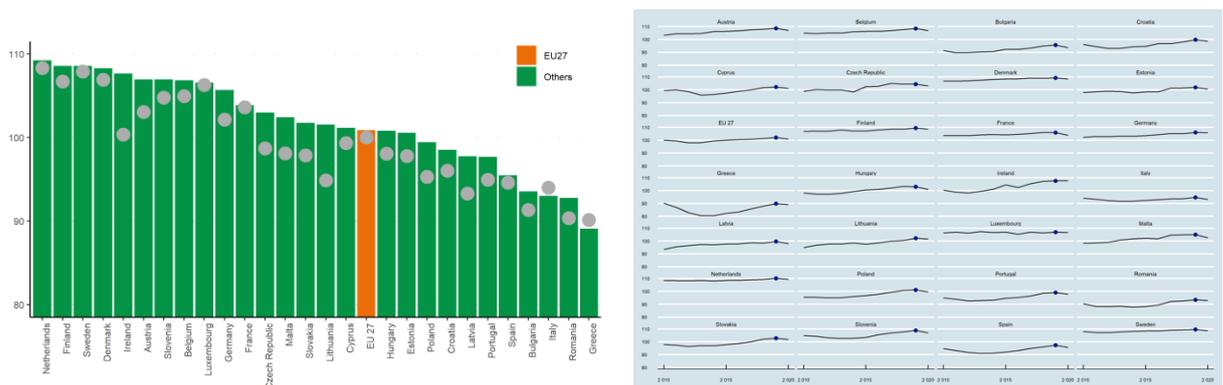


Figure 1 : Indice #EU\_SDG8 : indicateur composite de croissance durable et de travail décent (2010-2020)

Il est temps de revoir notre modèle de reprise en introduisant de nouveaux indicateurs intégrant mieux la durabilité du modèle économique et social de l'UE. L'OCDE travaille également dans ce sens<sup>16</sup>. Les partenaires sociaux européens se sont mis d'accord sur un discours et un ensemble d'indicateurs qui devraient compléter le PIB pour mieux traduire le progrès environnemental, social et économique. La CES a élaboré un ensemble d'indicateurs composites pour surveiller et orienter l'élaboration des politiques afin d'accroître le potentiel de durabilité de l'UE et de ses États membres.

**L'indice croissance durable et travail décent de la CES montre que l'UE est en moyenne loin de libérer son potentiel de durabilité (indice #EU\_SDG8, de 70 à 130). Cela est dû à**

<sup>14</sup> Conseil fiscal européen (2019) : « Évaluation des règles fiscales de l'UE. Avec un focus sur la législation à six et deux paquets ».

<sup>15</sup> Document de travail du personnel de la Commission (2020), « Identifier les besoins de redressement de l'Europe - Identifier les besoins de redressement de l'Europe », SWD (2020) 98 final.

<sup>16</sup> Voir REPENSER 2021 Session 1.

un retard structurel dans l'agenda Emploi et travail décent, qui a ralenti la transformation verte et numérique. Le renforcement des aspects d'équité des transitions accélérera la mise en œuvre des investissements dans le cadre du plan de relance de l'UE et favorisera les gains de productivité nécessaires pour parvenir à une économie plus verte et avancée, avec une reprise du travail riche en emplois et de qualité. Par rapport aux résultats de 2019, il devient

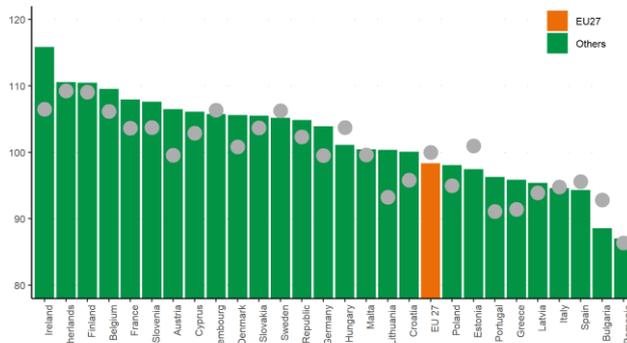


Figure 2 : Indice #EU\_SDG8, Bien-être économique 2010-2020

évident que la crise du COVID-19 a inversé une grande partie des progrès réalisés au cours de la dernière décennie. L'indice #EU\_SDG8 montre au vu des données statistiques la baisse prévue lors de la session RETHINKING en juillet 2020.

**Les performances des États membres au vu des indicateurs de bien-être économique se détériorent principalement en raison des pertes abruptes du PIB qui n'ont été qu'atténuées par les**

**transferts sociaux et les subventions pour les salariés, les indépendants et les entreprises.** Comme le montre la figure 2, l'Irlande a amélioré la performance du bien-être économique grâce à une hausse du PIB déterminée par les exportations des grandes multinationales. Cela cache une baisse de la consommation interne et des investissements qui sont maintenus par le RNB par tête. En effet, les performances irlandaises sous les deux autres sous-composites #EU\_SDG8 sont moins spectaculaires. Les baisses de PIB sont à l'origine des mauvaises performances de 2020, mais elles restent étonnantes car la dernière décennie a vu trop d'États membres sous-performer en termes de bien-être économique en raison de l'augmentation des inégalités, de la faible participation des femmes seules avec enfants, du manque d'opportunités pour les jeunes générations et des difficultés à éradiquer la pauvreté. Les inégalités moyennes dans l'UE 27 restent plus fortes qu'en 2010 et affectent négativement les pays ayant des modèles sociaux forts (comme les pays scandinaves). Les bas salaires, les personnes exposées au risque de pauvreté et le taux de femmes seules avec enfants sont également à l'origine de la faible performance de l'indicateur du bien-être économique. Ces résultats sont conformes à l'absence de convergence vers le haut des conditions de travail et de vie comme cela ressort de nombreux indicateurs observés par le tableau de bord social de l'UE.

**Les progrès réalisés au cours de la dernière décennie pour améliorer la qualité de l'emploi et l'inclusion du marché du travail ont été annulés presque partout en Europe.**

Le sous-composante de la figure 3 montre les effets de la pandémie sur le marché du travail. Nous pouvons considérer que la situation va s'aggraver en 2021 pour s'améliorer avec la concrétisation de la reprise économique, même si de nombreuses incertitudes subsistent sur la capacité de la croissance économique remodelée à produire de nouveaux emplois de qualité. L'aspect sectoriel est estimé pertinent. Il est certain que la création d'emplois ne rétablira pas les emplois d'avant la crise, mais il y aura une redistribution des emplois entre secteurs économiques, groupes de population et zones géographiques, ce qui exacerbe les risques sociaux.

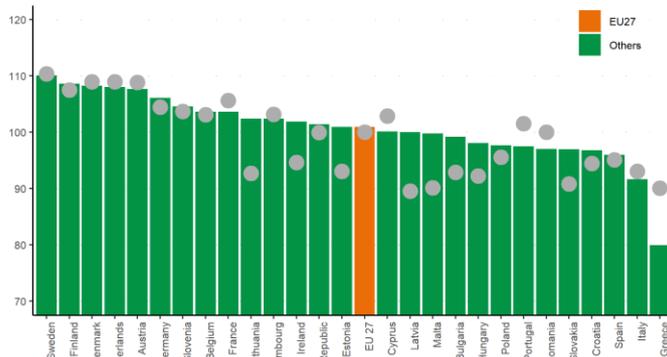


Figure 3 : Indice #EU\_SDG8, Qualité de l'emploi et inclusivité, 2010-2020)

Les politiques du marché du travail sont cruciales pour protéger les travailleurs et rendre efficace l'affectation des nouveaux emplois. Une action immédiate est nécessaire pour progresser vers les indicateurs globaux de Porto.

**Cela alors que la vulnérabilité des travailleurs reste un facteur de risque pour la pérennité de l'économie européenne.** La pauvreté chez les personnes âgées, le manque d'opportunités pour les jeunes générations et les discriminations fondées sur le genre restent

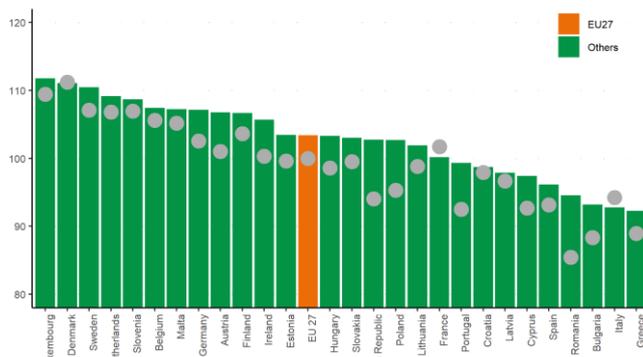


Figure 4 : #EU\_SDG8 index: Vulnérabilité des travailleurs

un fardeau pour le potentiel de durabilité de nombreux États membres. Les accidents du travail diminueront probablement en raison de la réduction du nombre d'heures travaillées, mais les répercussions sur la sécurité des lieux de travail restent un stigmate du modèle de développement de l'UE. La contagion vécue par les travailleurs vulnérables pendant la pandémie montre comment la santé des travailleurs est négativement corrélée à leur position plus précaire, et à une position plus basse dans l'échelle salariale. La pauvreté chez les personnes âgées (les pays comme l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne sont au-dessus de 20%) montre une vulnérabilité pendant la vie active. Le plan d'action du SEDS ne traite que partiellement la question de la vulnérabilité des travailleurs. Une action spécifique est nécessaire pour neutraliser les risques et éliminer les dangers qui rendent les travailleurs européens excessivement vulnérables.

**La croissance et la création d'emplois en Europe ne cadrent pas avec la réalisation de l'agenda vert, cependant certains pays et secteurs économiques montrent la voie à suivre et créent une corrélation positive entre expansion économique, création d'emplois et réduction de l'impact environnemental (voir aussi Perspectives de transition écologique et juste).** Ces aspects ont été abordés en détail dans les contributions de la CES aux plans nationaux de rétablissement et de résilience. La FRR est cruciale pour convertir l'économie de l'UE à la lutte contre le changement climatique et à la réduction de l'impact environnemental. Alors que la mise en œuvre de la FRR doit être suivie avec les

partenaires sociaux pour répondre aux besoins de transition juste, le PRNR ne peut à lui seul répondre aux besoins de la main-d'œuvre européenne pour franchir la transition écologique. Le Semestre de l'UE devrait contribuer à l'allocation des fonds structurels de façon complémentaire aux PRNR afin de fournir des compétences et des mesures d'activation aux travailleurs et d'assurer la poursuite de l'emploi ou des transitions plus rapides vers de nouveaux emplois, et de protéger ceux qui sont atteints par la transition écologique.

**Les contributions de la CES aux PRNR ont également montré comment une approche centrée sur l'ODD8 soutiendrait la transformation numérique en créant une corrélation positive entre l'indice #EU\_SDG8 et les indicateurs DESI.** Le prochain semestre devrait tenir compte du fait que cette corrélation est plus forte dans les pays qui sont à la fois en retard dans le programme de durabilité et en retard dans la modernisation de leurs économies. Les investissements en postes de travail décent peuvent aider à accélérer l'agenda de numérisation, c'est pourquoi il est important que des protections solides soient établies pour les travailleurs engagés dans les plateformes de travailleurs ou l'économie numérique comme dans les grandes entreprises du Web.

À cet égard, le discours proposé par les partenaires sociaux dans leur déclaration commune complétant le PIB en tant que mesure de bien-être fournit un cadre pertinent pour avoir une approche du bien-être basée sur les 3 dimensions du programme de durabilité économique, sociale et environnementale ([lien](#)).

**La CES estime qu'il est temps de faire de l'agenda 2030 des Nations Unies une stratégie globale qui façonne la stratégie d'investissement de l'UE.** Cela signifie que de nouveaux récits et de nouvelles mesures doivent être élaborés pour établir ce qui rend l'économie de l'UE stable, riche en emplois, consacrée au progrès social et propice à un tissu productif totalement compatible avec les contraintes environnementales. Le modèle de durabilité des États membres doit être mesuré sur sa capacité à assurer le bien-être économique, à accroître l'emploi et la qualité de l'emploi ainsi qu'un marché du travail inclusif, à identifier et supprimer les facteurs de vulnérabilité des travailleurs. L'indice CES #EU\_SDG8 ([lien](#)) donne dans un indice composite la position de départ des États membres. Les rapports de la CES en novembre indiqueront des propositions politiques pour définir pays par pays la politique économique et sociale en matière de durabilité, de résilience et d'équité.

**Le programme de durabilité devrait être guidé par un engagement renforcé pour promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent.** À cet égard, la CES souhaite attirer l'attention sur le fait que l'analyse par la Commission des plans de rétablissement et de résilience se concentre sur la progression des ODD en utilisant l'objectif 8 comme anneau de jonction entre la transition numérique, l'équité et la stabilité macroéconomique. Or l'ODD8 n'est pas encore en corrélation positive avec la transition écologique. Ce message est tout à fait compatible avec les conclusions tirées de l'approche de développement centrée sur les ODD8 de la CES. Cette approche centrée sur les ODD8 devrait être renforcée au cours du prochain Semestre européen et devenir une véritable boussole pour sélectionner et prioriser les investissements dans le cadre de la FRR et orienter le cadre de l'UE pour les investissements durables afin que le secteur privé puisse également s'aligner sur les objectifs des investissements publics. Le dialogue social doit être considéré comme un atout pour une approche politique qui promeut une approche holistique de la durabilité.

**Les travailleurs sont souvent inquiets des progrès technologiques et de la propagation de l'intelligence artificielle, car ils sont susceptibles de rendre obsolètes de nombreuses activités intellectuelles.** Ils ne croient pas que les gains de productivité seront

répartis équitablement entre les facteurs de production et la polarisation des salaires appauvrira les ménages dépendant des salariés. Si les investissements doivent garantir une création nette d'emplois, les politiques de l'emploi doivent renforcer la qualité du travail sur les lieux de travail numérisés en tenant compte au minimum des trois points suivants :

- Le temps de travail érode le temps de loisir, une part croissante de la population a le sentiment que le temps de travail empiète sur le temps de loisir et cela se produit surtout chez des jeunes travailleurs qui sont des enfants du numérique.
- Un nombre croissant de travailleurs se sentent à la merci de la technologie au travail. Ils ont le sentiment que leur emploi dépend de la technologie.
- Le sens du travail influence l'expérience du travail. Les travailleurs ont le sentiment d'être influencés dans leur travail et la technologie est perçue comme augmentant l'attrait de leur emploi.

**Le JER devrait contribuer à définir un ensemble de mesures qui, dans le cadre de la transition numérique, protègent la santé des travailleurs, établissent un équilibre entre le travail et les loisirs, améliorent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et assurent des carrières professionnelles qui garantissent une main-d'œuvre motivée, pour une économie durable.**

Plusieurs enquêtes font état d'une demande croissante de justice sociale de la population, les transferts sociaux actuels et les régimes fiscaux étant perçus comme une source d'injustice économique. La Commission européenne devrait continuer à évaluer les impacts différenciés de la crise, en particulier sur les groupes vulnérables, en garantissant la couverture par des filets de sécurité sociale et en augmentant les transferts sociaux en faveur de la justice sociale et fiscale et des transitions justes, également par une mise en œuvre rapide des accords internationaux contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale.

**Le renforcement démocratique des institutions nationales et européennes est un élément clé du programme de durabilité.** À cet égard, nous sommes profondément convaincus que l'économie ne peut prospérer et qu'un modèle socio-économique national ne peut être fiable si elle/il n'est pas en mesure de préserver la liberté et la dignité de chaque personne vivant sur son territoire et dans ses communautés.

**Les pays qui discriminent et ne comprennent pas la valeur de la diversité sont des pays voués à un retard social** qui arrêtera inévitablement le développement et le progrès sans à-coups de cette communauté. En tant que membres de la communauté européenne, les pays ont une responsabilité supplémentaire de partager le destin d'une communauté plus large. La CES demande que l'État de droit soit contrôlé au cours du Semestre européen et que tous les instruments soient utilisés pour s'assurer que tous les États membres sont alignés sur les exigences de l'état de droit européen.

## **MISE EN ŒUVRE DU SEDS**

La CES tient à souligner que la prochaine phase du Semestre devrait donner des orientations au plan d'action mettant en œuvre le Socle européen des droits sociaux (plan d'action SEDS) approuvé à Porto par toutes les institutions européennes et tous les États membres. Dans ce contexte, le rôle de la FRR est crucial. À ce jour, l'UE a versé 50 milliards d'euros à 9 pays. La CES se félicite de la rapidité avec laquelle l'UE met en œuvre la FRR, mais s'inquiète également du fait que certains goulets d'étranglement peuvent retarder l'allocation complète des fonds pour les investissements. De tels goulets d'étranglement tiennent aux préoccupations concernant la situation de la dette des États membres, à la

capacité des gouvernements à allouer d'énormes quantités de fonds aux investissements dans un laps de temps relativement court, à la montée des forces populistes qui sont réticentes à viser des objectifs allant au-delà du cycle électoral, et au manque de dialogue social.

**Le dialogue social peut assurer une allocation plus efficace des ressources et la mise en œuvre complète de la FRR est cruciale pour créer des emplois nouveaux et de qualité.**

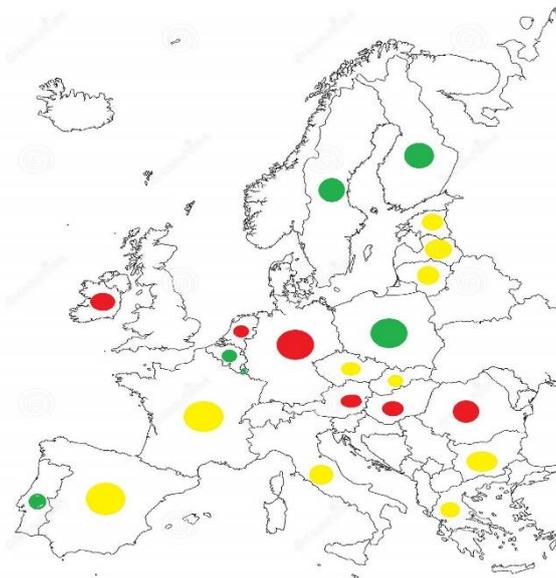


Figure 1: Évaluation de la participation des syndicats à la rédaction des PNRR (sur la base des rapports des membres de la CES)

La création d'emplois de qualité signifie l'élaboration d'un plan qui oriente les investissements vers des secteurs stratégiques présentant un potentiel plus élevé de création d'emplois et des progrès simultanés dans les 20 principes du SEDS. Le dialogue social est un outil écrasant pour gérer une telle complexité. La CES apprécie les efforts déployés par la Commission européenne pour évaluer la création d'emplois dans l'évaluation des PNRR, mais les résultats sont inquiétants. À ce jour, l'implication des partenaires sociaux a varié selon la volonté du gouvernement national de s'engager. La carte de gauche montre qu'une forte majorité de membres de la CES n'ont

pas été impliqués ou déclarent ne pas être satisfaits du niveau d'implication. En l'absence d'un cadre clair pour la participation des partenaires sociaux aux niveaux européen et national, il ne sera pas possible d'établir une coopération stable et fructueuse entre les décideurs politiques et les partenaires sociaux, avec le risque de détourner le plan de relance de l'UE de ses objectifs sociaux globaux (comme par exemple les objectifs sociaux et écologiques prévus par le règlement FRR). Le TSI est également un instrument qui devrait être lié à la participation des partenaires sociaux lorsqu'ils aident les États membres à mettre en œuvre des politiques pertinentes pour le développement économique et social du pays cible.

**Néanmoins, la FRR, également combinée au CFP, devrait également stimuler la croissance durable et la productivité, donnant ainsi une marge d'amélioration des conditions de travail.**

Investment area	
6 CLEAN WATER AND SANITATION	Public water – preserving mountains, forests, wetlands, rivers, lakes – fighting pollution
7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY	Green energy – energy efficiency - infrastructures
9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE	R&D - Freight transport – Industry/manufacturing – CO <sup>2</sup> emission reduction
11 AFFORDABLE AND QUALITY HOUSING	Housing – Transport – cultural and natural heritage – disaster prevention – technologies for public services
12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION	Efficiency natural resources – waste treatment – sustainable tourism – circular economy
4 QUALITY EDUCATION	Education, training, skills (reskill and upskill) – Education infrastructures
15 LIFE ON LAND	Rural areas – agriculture – sustainable fishing
14 LIFE BELOW WATER	

Les gains de productivité devraient provenir de l'efficacité générée par de nouvelles solutions ayant moins d'impact environnemental ou adaptant la production et les lieux de travail au changement climatique. Il devrait également provenir de la marketisation de solutions technologiques et innovantes et compenser le manque de matières premières ou de produits semi-finis causé par la rupture des chaînes d'approvisionnement mondiales. Certains secteurs, comme le tourisme, les transports et autres services, seront complètement repensés dans une économie post-covid (voir aussi les intrants pour le JER)

**La croissance et les gains de productivité nécessitent plus de négociations collectives.**

La croissance et les gains de productivité accroissent la confiance dans l'avenir et laissent la place à une négociation collective innovante et stable, ce qui entraîne le passage de formes « défensives » (visant à atténuer les effets négatifs de la crise économique) à des formes plus constructives de négociation collective. Les PNRR doivent montrer la volonté des gouvernements de renforcer le dialogue social et la négociation collective à tous les niveaux, conformément aux pratiques nationales et en étroite coopération avec les partenaires sociaux européens et leurs organisations nationales affiliées.

**Le programme d'investissement doit être soutenu par un programme social ambitieux.**

Le plan d'action adopté à Porto aborde de nombreux défis sociaux, mais pas tous, auxquels le prochain semestre de l'UE devra faire face.

**Les disparités régionales (concernant les revenus, la richesse, l'éducation, la mobilité sociale en matière de santé) sont considérées comme une raison d'accroissement des inégalités et des troubles parmi les citoyens de l'UE.** Elles ne peuvent être considérées comme relevant de la compétence exclusive des États membres, mais les politiques de l'UE devraient mieux tenir compte des effets des décisions de l'UE sur les disparités régionales.

**Les salariés peuvent souffrir dans la phase économique à venir.** La hausse de l'inflation peut affecter le pouvoir d'achat des salariés déjà appauvris par une stagnation prolongée dans les périodes de croissance économique. Les RSE visant à renforcer la formation des salaires sont restées sans surveillance. La markétisation des solutions numériques et technologiques dans l'économie européenne polarise également les salaires au détriment des segments du bas de l'échelle salariale. L'augmentation du taux de chômage peut également générer une pression à la baisse sur les salaires. La sous-performance des tendances salariales est clairement démontrée dans la part du travail dans le PIB, les tendances aux faibles salaires, les écarts de rémunération entre les sexes et les écarts de revenus entre les régions de l'UE. Cela se reflète dans les mauvaises performances de nombreux pays dans le cadre du sous-composite de l'indicateur de bien-être de l'indice #EU\_SDG8 de la CES.



**La position des femmes sur le marché du travail reste un défi car l'écart entre les sexes s'est creusé pendant la pandémie<sup>17</sup>.** Il y a un effet sectoriel car les femmes sont surreprésentées dans les secteurs fortement et durablement impactés par la crise du COVID et parce que le numérique et la transition écologique orientent les investissements vers les secteurs où les hommes sont surreprésentés. Outre le facteur « sectoriel », le rôle d'aidant (*care giving*) est également un facteur d'exclusion des femmes du marché du travail. Tous les pays de l'UE ne connaissent pas la même aggravation de l'écart entre les sexes, ce qui montre qu'en plus de la structure économique (par exemple, le poids du tourisme et des services dans l'économie globale), le dosage des politiques compte et peut augmenter la résilience des femmes sur le marché du travail (cadre juridique, adéquation des régimes de protection sociale, prise de mesures d'urgence). La stratégie d'investissement doit également tenir compte de la dimension de genre.

**Donc, la couverture de la négociation collective doit être étendue, dans le respect des systèmes nationaux.** La négociation collective est essentielle pour faire en sorte qu'en cette

<sup>17</sup> Voir RETHNIKING Session 5.

période de grands changements, les revenus et la richesse soient équitablement redistribués. La négociation collective n'est pas seulement un mécanisme de fixation des salaires. Le prochain cycle semestriel devrait promouvoir la négociation collective pour l'impact qu'elle peut avoir sur les conditions de travail, l'organisation du temps de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le développement des compétences, le bien-être au travail, la protection des emplois, l'adaptation au changement climatique, l'anticipation du changement et le soutien à la transition. Dans de nombreux pays, la négociation collective est également un régulateur du marché du travail. Tous ces éléments contribuent à la poursuite des objectifs sociaux de l'UE tels que fixés dans la FRR et dans les RSE en 2019 et 2020. La négociation collective contribue actuellement à la réalisation du SEDS et s'appuie sur l'approche centrée sur l'ODD8 du programme de développement durable telle que prônée par la CES. Tout en gérant les conséquences économiques du COVID-19, investir dans la négociation collective signifie construire un actif stratégique pour une reprise durable et équitable qui permettra une transition plus fluide et donc plus efficace vers une économie plus verte et numérique.

**À la lumière de tout cela, la négociation collective sera essentielle pour définir une réponse immédiate adéquate et ciblée. Le semestre 2022, à partir du paquet d'automne, devrait promouvoir la négociation collective à tous les niveaux avec les partenaires sociaux européens et nationaux.**

**Les dispositifs de soutien à l'emploi doivent rester dans la boîte à outils, prêts à être prolongés ou réactivés en cas de nouvelle vague pandémique.** Les pays qui ne sont pas bien équipés devraient être invités à introduire ces instruments en coopération avec les partenaires sociaux, adaptés aux situations nationales ou régionales. Le Semestre européen doit mettre un accent particulier sur les chômeurs de longue durée. Cela nécessitera une attention particulière pour certains groupes d'âge (comme les travailleurs plus âgés), les régions (par exemple celles qui dépendent du tourisme) et les travailleurs manquant de compétences, qui sont susceptibles d'être de plus en plus importants dans le monde post-pandémie.

**L'objectif principal en matière d'emploi adopté à Porto ne peut être atteint qu'en adoptant des objectifs ambitieux au niveau national pour inclure les femmes dans le marché du travail,** en créant des incitations, des infrastructures et en éliminant les obstacles et les discriminations. Les structures de garde d'enfants et l'adéquation des régimes de protection sociale doivent également être conçues en gardant à l'esprit la nécessité d'accroître la participation stable et qualifiée des femmes au marché du travail.

**L'offre universelle et l'égalité d'accès à une éducation et à une formation publiques de qualité** sont essentielles à la pleine réalisation du socle européen des droits sociaux, de l'Agenda 2030 du développement durable des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies. C'est également impératif pour la relance de l'Europe et pour répondre aux demandes en main-d'œuvre hautement formée et hautement qualifiée. L'effet durable des **sévères réductions de l'investissement** dans l'éducation tout au long de la dernière décennie et le choc économique créé par la pandémie de COVID-19 ont eu un impact négatif sur les conditions de travail du personnel éducatif, des personnes vulnérables et socio-économiquement défavorisées, ainsi que sur les infrastructures d'enseignement et de formation.

Les inégalités existantes se creusent, car la baisse des investissements publics est compensée par un recours croissant aux sources de financement privées. Selon l'OCDE, le financement privé est en constante augmentation dans des pays comme l'Italie, l'Estonie et la Lettonie. Alors que des augmentations modérées persistent dans tous les pays et à tous les

niveaux d'enseignement. Les politiques visant à accroître l'investissement public dans l'enseignement et à renforcer la responsabilité publique et la prestation non discriminatoire de l'enseignement en tant que bien public sont essentielles pour répondre aux questions d'équité pour les générations actuelles et futures et pour stimuler le potentiel de croissance global de l'Europe. Dans cette optique, il est important de préserver l'offre publique et la gouvernance de l'éducation de l'influence des investissements et des acteurs du secteur privé.

**Les travailleurs et les chômeurs ont un besoin urgent d'aide non seulement pour accéder à des formations de perfectionnement et de reconversion, mais aussi pour valider leurs compétences et leurs aptitudes.** La CES se félicite que le SEDS fixe un nouvel objectif selon lequel au moins 60 % de tous les adultes devraient participer à une formation chaque année d'ici 2030. Cependant, les formations doivent mener à des emplois de qualité et à une transition juste de la main-d'œuvre. La pandémie de COVID-19, la numérisation et la décarbonation ont un impact énorme sur la main-d'œuvre européenne. Alors que seulement 10,8% des adultes devraient participer à l'apprentissage et à la formation dans l'UE, l'OCDE prévoit que d'ici 2030, jusqu'à 20 millions d'emplois pourraient être créés dans le monde en raison de la transformation des tâches et des emplois dans le cadre de la transition écologique des industries, et le Cedefop rapporte que 46,1% de la population adulte en Europe, environ 128 millions d'adultes, peu qualifiés ou moyennement ou hautement qualifiés mais dont les compétences deviendront bientôt obsolètes, ont besoin de perfectionnement et de reconversion. Il convient de développer des parcours d'apprentissage innovants et flexibles qui encouragent la participation à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP), à l'apprentissage et à la formation des adultes afin de répondre aux besoins des apprenants et de garantir la mobilité professionnelle de tous. Bien que la plupart des établissements d'enseignement et de formation tentent de revenir à des activités présentielles à mesure que les taux de vaccination continuent d'augmenter, des problèmes d'inégalité d'accès à l'enseignement et à l'apprentissage à distance subsistent.

Il convient d'assurer une alphabétisation numérique complète de l'ensemble des enseignants, des formateurs et des travailleurs. À cette fin, le financement public d'équipements modernes, de services numériques et du perfectionnement professionnel continu (PPC) des enseignants et des formateurs reste une priorité.

**La mise en œuvre du SEDS doit garantir le droit de tous les travailleurs à la formation, au congé-éducation payé, à la qualification complète, à la validation de l'apprentissage informel et non formel, ainsi qu'à l'orientation et au conseil.** L'objectif peut être atteint si chaque pays de l'UE légifère en matière de

- a. droit et accès à l'éducation des adultes pour tous, y compris les chômeurs ;
- b. droit et accès à la formation des salariés avec un investissement durable par les employeurs ;
- c. droit et accès aux différents types de congés-éducation rémunérés.

Pour atteindre la cible, il est essentiel de suivre la participation et le financement de l'apprentissage des adultes et de la formation des salariés dispensés au sein et en dehors des entreprises aux besoins de formation liés à l'entreprise.

## **PERSPECTIVES ENVIRONNEMENTALES ET DE TRANSITION JUSTE**

Ce chapitre tente d'exposer quelques considérations préliminaires de l'enquête lancée par la CES pour mettre en évidence les corrélations entre l'indice #EU\_SDG8 et certaines variables

vertes. Les indicateurs écologiques sont ceux proposés par les partenaires sociaux européens dans leur document commun sur les indicateurs qui complètent le PIB comme mesure du bien-être.

À ce stade, il convient de souligner que **la CES soutient l'objectif du paquet Fit for 55 visant à réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre de l'UE**. La fréquence et l'intensité croissantes d'événements météorologiques extrêmes, comme les inondations qui touchent actuellement certains pays d'Europe, nous rappellent l'urgence d'agir. À cet égard, il est juste de dire que le paquet Fit for 55, tel qu'il est actuellement proposé, permet concrètement d'atteindre la réduction de 55 % des émissions consacrée dans la loi sur le climat et qui a été soutenue par la CES.

**Les plans nationaux allouent d'énormes ressources financières à cet objectif même si, pour que la transition se fasse, elle doit être inclusive et socialement équitable.** Le fardeau de la transition ne devrait pas être supporté par les ménages à faibles revenus ou les groupes vulnérables et aucun travailleur ne devrait être laissé pour compte dans ce processus. Sur ces aspects, certains éléments du paquet Fit for 55 restent décevants, inquiétants ou insuffisants.

#### Émissions de gaz à effet de serre par habitant

Modèle linéaire estimant l'effet des émissions de gaz à effet de serre par habitant sur l'ODD8

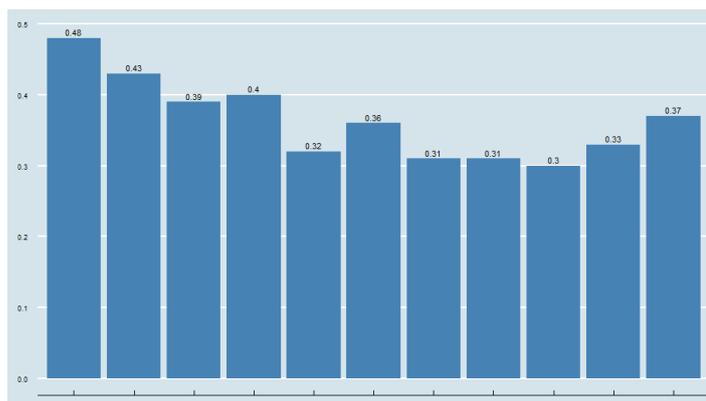


Figure 2: Corrélation entre l'ODD8 et les émissions de gaz à effet de serre par habitant.

Les données confirment partiellement les preuves présentées dans le rapport de la CES fournissant des données pour les PNRR. La corrélation temporelle entre les 27 pays de l'UE et les émissions de gaz à effet de serre par habitant a diminué entre 2010 et 2018, mais au cours des deux dernières années, il y a une augmentation. Cela signifie qu'au cours des deux dernières années, l'amélioration de l'indicateur composite de l'ODD8

s'est faite aux dépens d'émissions plus élevées.

La plupart des pays « matures » de l'UE montrent déjà une corrélation négative (dans certains cas forte) entre les deux dimensions, ce qui est cohérent avec un modèle de développement où la croissance économique et l'efficacité du marché du travail sont cohérentes avec un système de production « relativement » à bas carbone. Cela semble être vrai pour l'Allemagne, le Danemark, Malte, l'Autriche, la Suède et la Finlande, entre autres.

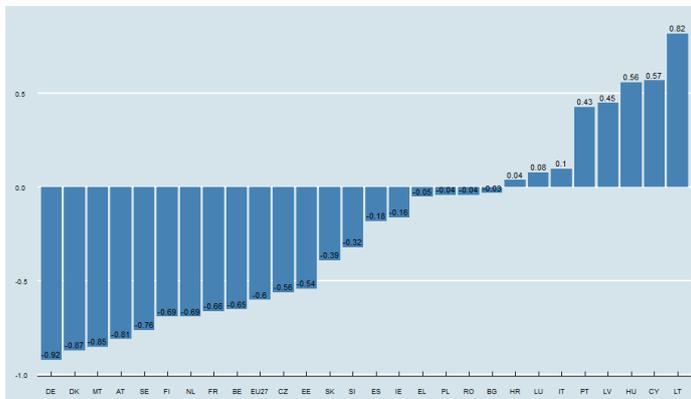


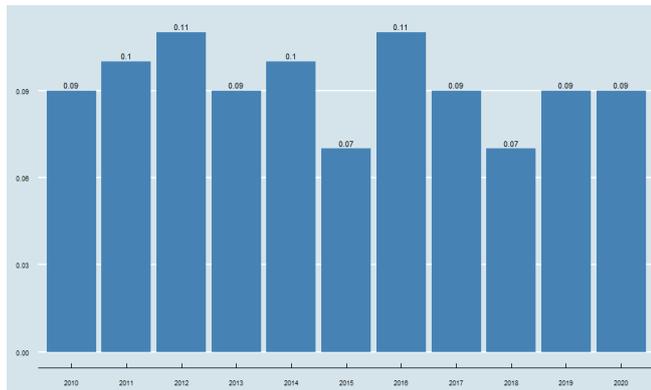
Figure 3: Corrélation moyenne par pays

le Danemark, Malte, l'Autriche, la Suède et la Finlande, entre autres. D'autres pays, comme l'Italie, le Portugal et les anciennes économies de transition d'Europe de l'Est, sont encore caractérisés par un compromis clair entre l'ODD8 et les questions environnementales/climatiques. Alors que dans le dernier groupe de pays (économies d'Europe de l'Est) la nécessité de rattraper le niveau de production et de bien-être des autres pays européens

peut – dans la phase de transition – conduire à un décalage entre les objectifs de l'ODD8 et de l'ODD13, la situation dans les autres pays est plus préoccupante.

### Part des énergies renouvelables

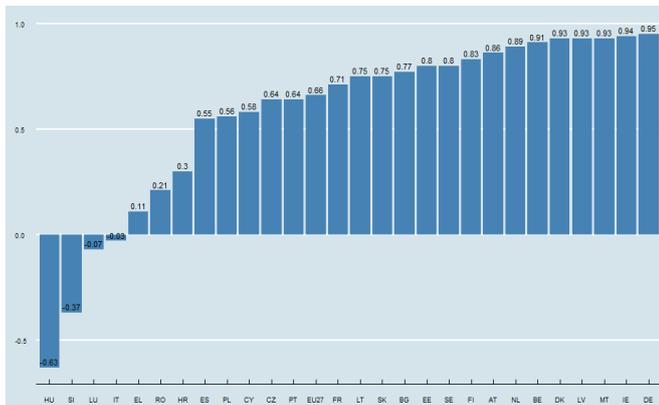
Corrélation entre l'ODD8 et la part de l'énergie provenant de sources renouvelables. Années 2010 – 2020



Les données ne montrent aucune preuve de corrélation temporelle entre l'ODD8 et la part de l'énergie provenant de sources renouvelables, ce qui signifie qu'entre 2010 et 2020, il n'y a pas eu de tendance claire tous pays considérés.

Figure 4: Figure : Corrélation temporelle moyenne

Corrélation entre l'ODD8 et la part d'énergie provenant de sources renouvelables. Années 2010 – 2020



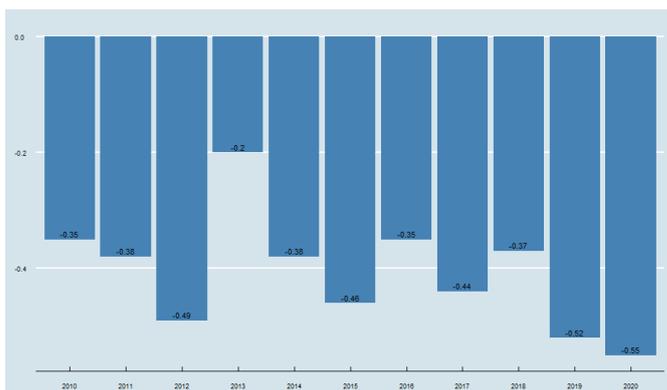
La corrélation entre l'ODD8 et la part de l'énergie provenant de sources renouvelables au niveau des pays montre que pour la plupart, l'amélioration de l'ODD8 est liée à une plus grande utilisation de l'énergie issue de sources renouvelables. Il s'agit néanmoins d'une corrélation fallacieuse car, comme le montre le modèle présenté plus loin, l'utilisation d'énergie issue de sources renouvelables n'a aucun effet sur l'ODD8 lorsqu'elle est

Figure 5: Corrélation moyenne par pays

contrôlée par d'autres variables.

### Exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique par les PM2,5

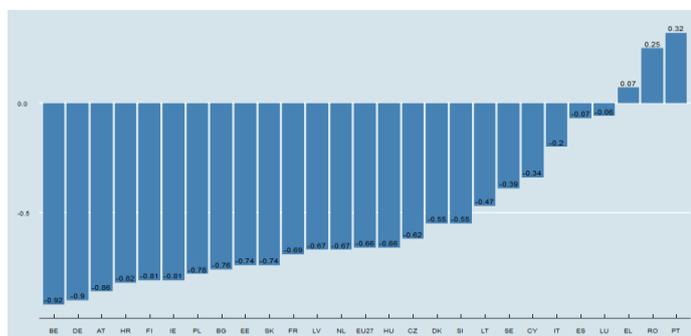
Corrélation entre l'ODD8 et l'exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique par les PM2,5. Années 2010 – 2020



Les données montrent une corrélation négative évidente entre l'ODD8 et l'exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique par les PM2,5, ce qui signifie que l'amélioration du composite de l'ODD8 est liée en moyenne à une diminution de l'exposition de la population urbaine aux PM2,5. Cependant, les données historiques ne montrent pas de tendance claire.

Figure 6: Figure : Corrélation temporelle moyenne

Corrélation entre l'ODD8 et l'exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique par les PM2.5. Années 2010 – 2020

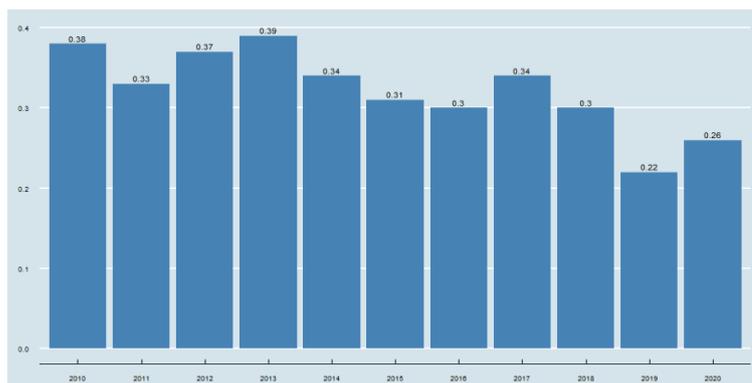


Au niveau des pays, il existe une forte corrélation négative entre ces deux indicateurs. Notamment la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Finlande et l'Irlande. La seule exception étant la Roumanie et le Portugal.

Figure 7: Corrélation moyenne par pays

### Consommation intérieure de matières par habitant<sup>18</sup>

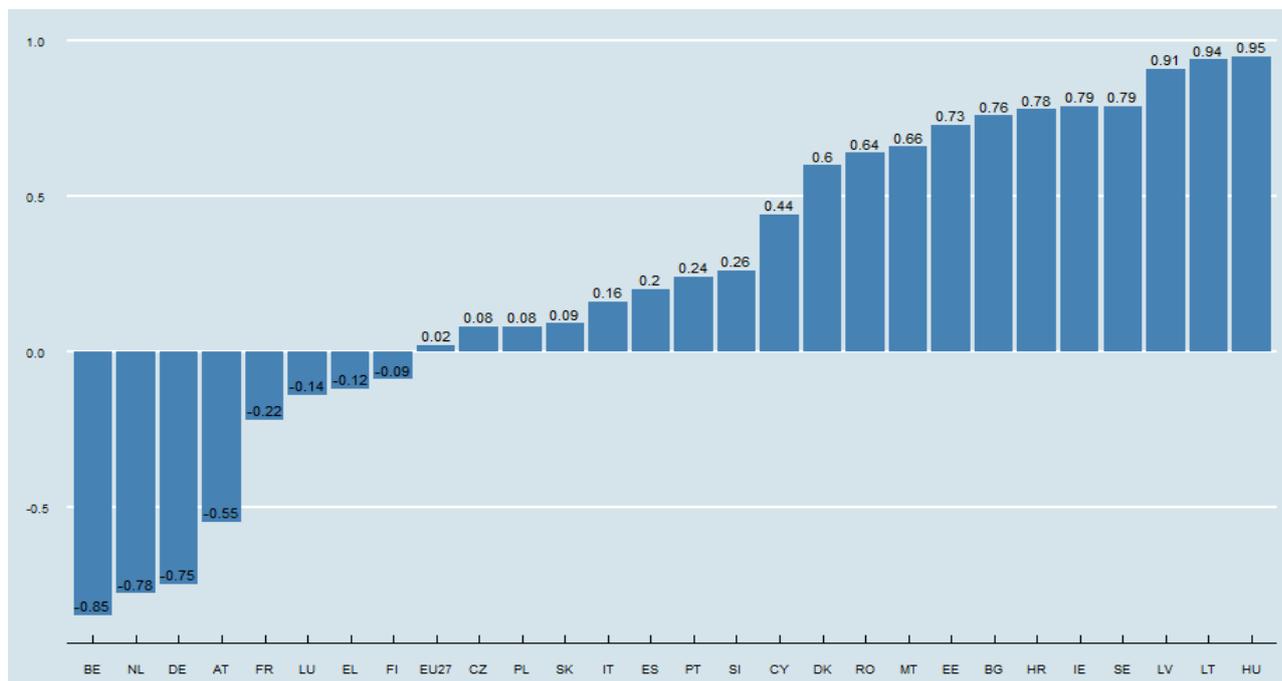
Corrélation entre l'ODD8 et la consommation intérieure de matières par habitant. Années 2010 – 2020



Il y a une faible corrélation positive entre l'ODD8 et la consommation intérieure de matières par habitant, ce qui signifie que nous sommes encore loin de découpler efficacement nos économies. De plus, les données ne montrent pas de tendance claire au fil des ans.

Figure 8: Figure : Corrélation temporelle moyenne

<sup>18</sup> L'indicateur est défini comme la quantité totale de matières utilisée directement dans une économie, égale à l'entrée directe de matières (DMI) moins les exportations



Les seuls pays qui montrent une forte corrélation négative entre ces deux indicateurs sont la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne tandis que pour la plupart des pays, une augmentation de l'indicateur composite ODD8 est corrélée à une augmentation de la consommation intérieure de matières par habitant.

Certains messages clés peuvent être tirés de ces données.

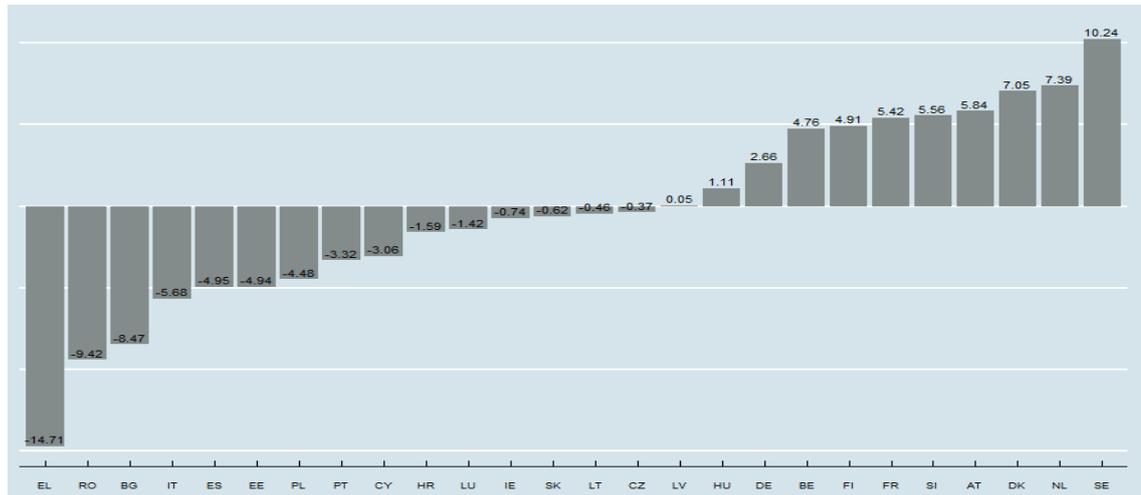
Le modèle montre que la moyenne des effets du temps et des pays d'une augmentation unitaire des coûts composites de l'ODD8 est de +0,37 tonne d'émissions de gaz à effet de serre par habitant et de +0,19 tonne de consommation intérieure de matières par habitant. Le modèle montre également que l'effet de la part de l'énergie provenant de sources renouvelables et de l'exposition à la pollution atmosphérique par les particules PM2,5 sur le composite de l'ODD8 n'est pas statistiquement significatif.

La figure ci-dessous (coefficient de modèle de l'ODD8 par pays) montre les différences entre la valeur de l'indicateur composite de l'ODD8 dans chaque pays et la moyenne de l'UE27. Ces différences sont calculées en tenant compte de l'effet des quatre variables environnementales et du temps. Une fois que nous prenons en compte l'effet sur l'environnement, nous constatons d'énormes différences entre les pays. La Grèce est la moins performante avec une différence de plus de 14 points par rapport à la moyenne de l'UE27 mais aussi la Roumanie, la Bulgarie, l'Italie, l'Espagne, l'Estonie et le Portugal affichent des différences de plus de 3 points. Les plus performants sont le Danemark, les Pays-Bas et la Suède avec une différence positive de plus de 7 points sur la moyenne européenne à 27.

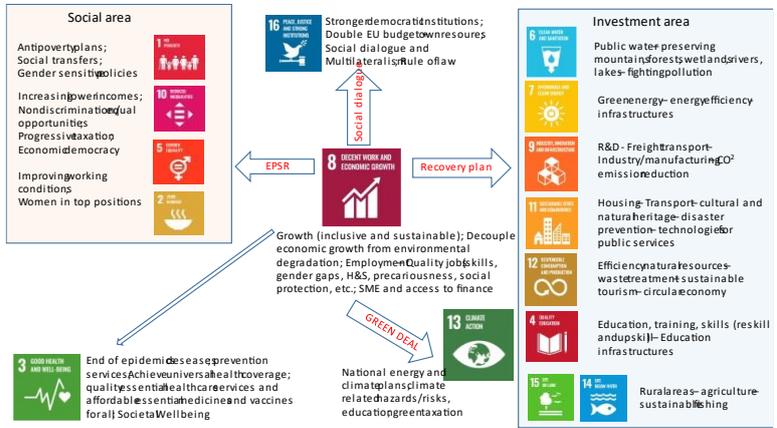
**Les cycles de la FRR et du prochain semestre doivent changer la donne pour transformer l'UE en une économie qui assure la croissance, l'emploi et la durabilité environnementale.** La corrélation entre #EU\_SD8 et les indicateurs de durabilité écologique devrait aider à identifier des mesures concrètes de transition juste. Ce cadre de transition juste devrait (1) garantir que des stratégies de transition juste sont développées dans tous les secteurs et régions par le biais du dialogue social et de la négociation collective, (2) garantir

le droit des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation, en particulier dans le cas de processus de restructuration et de plans de décarbonation, (3) garantir le droit des individus à la formation et la participation des travailleurs à la conception de programmes de formation, (4) assurer des investissements suffisants ainsi que développer des stratégies industrielles pour créer des opportunités d'emplois de qualité

Fig. 1 – Coefficient de modèle de l'ODD8 par pays



COMPARAISON DE L'APPROCHE DE L'ODD8 de la Commission européenne (côté gauche) et de l'approche de l'ODD8 de la CES (côté droit)



**Figures et tableaux**

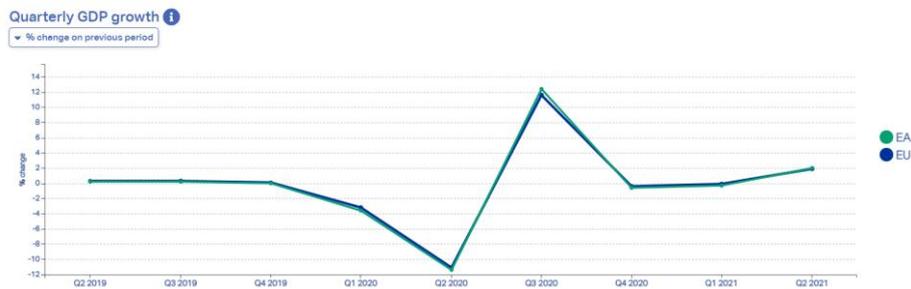
**Tableau 1**

**Overview - the Summer 2021 interim forecast**

	Real GDP growth						Inflation					
	Summer 2021 interim forecast			Spring 2021 forecast			Summer 2021 interim forecast			Spring 2021 forecast		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
<b>Euro area</b>	-6.5	4.8	4.5	-6.6	4.3	4.4	0.3	1.9	1.4	0.3	1.7	1.3
<b>EU</b>	-6.0	4.8	4.5	-6.1	4.2	4.4	0.7	2.2	1.6	0.7	1.9	1.5

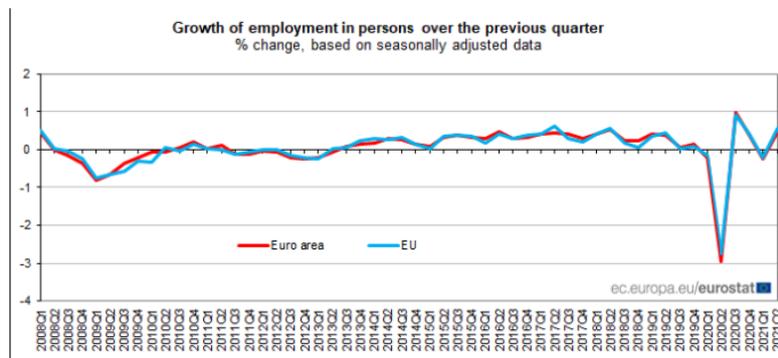
Source : Commission européenne

**Figure 1**



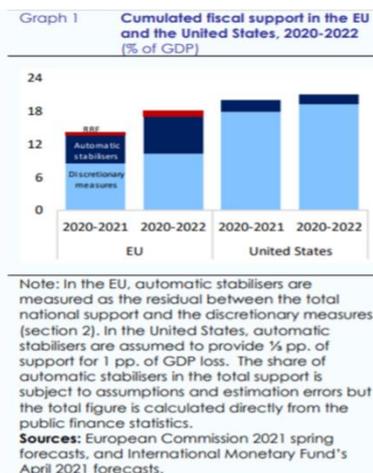
Source : Eurostat

**Figure 2**



Source : Eurostat

**Figure 3**



Source: IMF staff estimates.

Note: The baseline has no additional fiscal actions relative to what was deployed in 2020. The benchmark package consists of targeted transfers to low-income households (2 percent and 1.5 percent of GDP for years one and two, respectively), public investment (0.5 percent of GDP for the first two years and declining gradually), and a delayed increase in labor income tax rates for high-income households by 0.5 percentage points at the peak (Online Annex 1.1).

Source : FMI

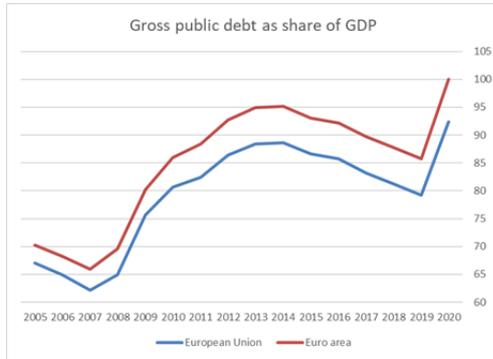
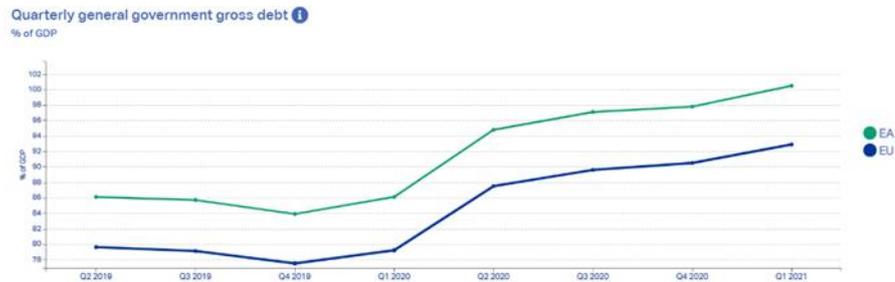


Figure 4



Source : Eurostat et AMECO

Figure 5

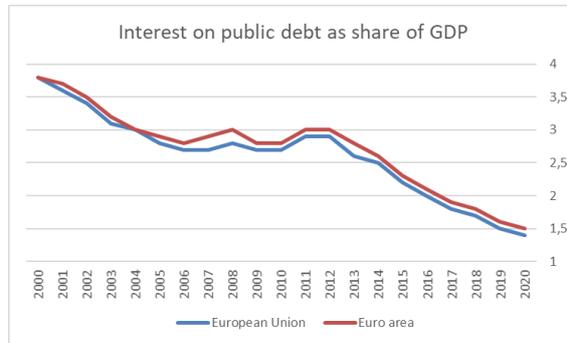
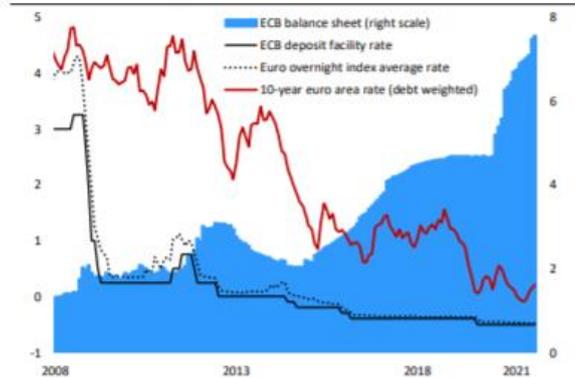


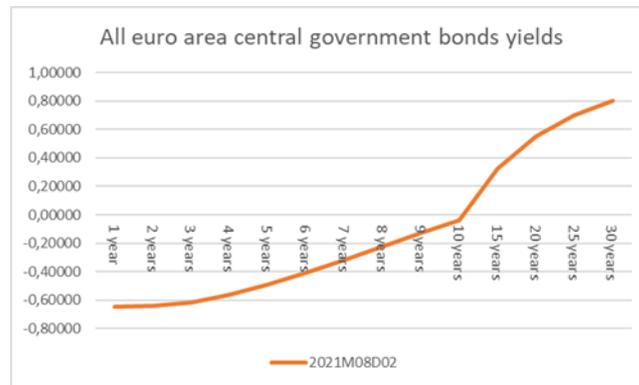
Figure 6

Graph 3.5 Indicators of ECB monetary stimulus, euro overnight index average rate and 10-year euro area sovereign rate, 2008-2021 (left scale in %, right scale in trillions of euros)



Sources: Macrobond, ECB, European Commission.

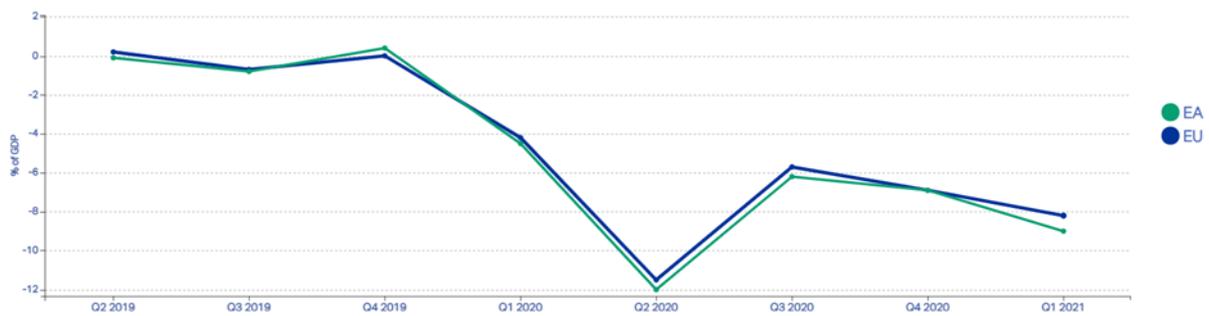
Figure 7



Source: Eurostat

Figure 8

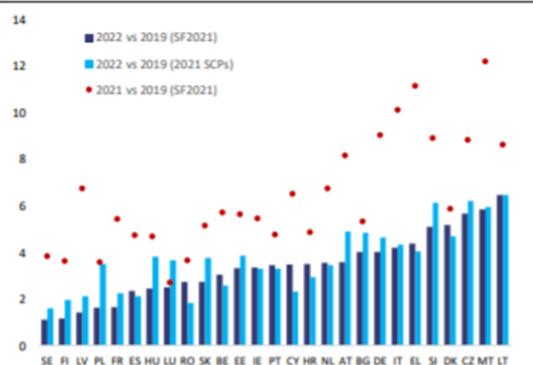
Quarterly general government surplus/deficit % of GDP



Source : Eurostat

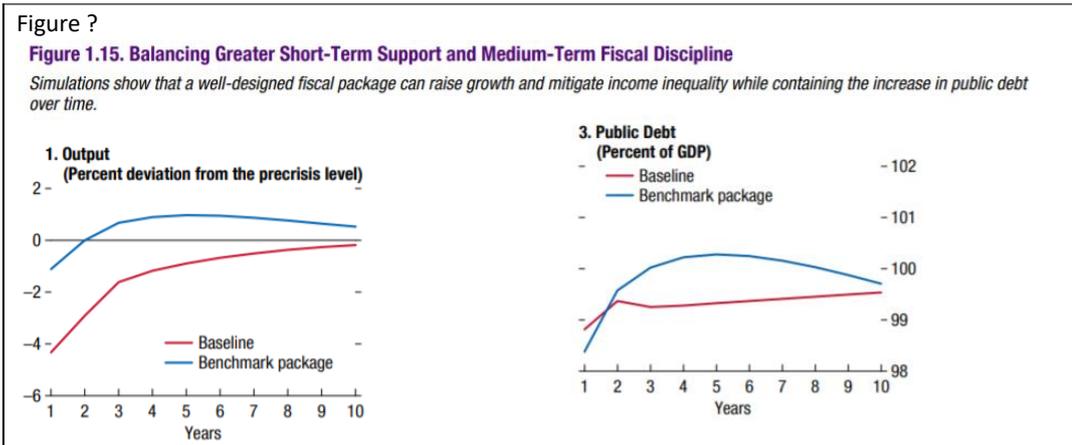
Figure 9

Graph 2.2 Change in headline deficits in 2021 and 2022 compared to 2019 (pps. of GDP)



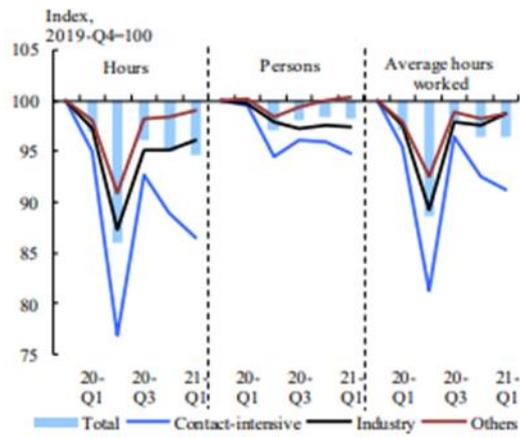
Sources: European Commission 2021 spring forecast and the 2021 SCPs.

Figure 10



Source : FMI

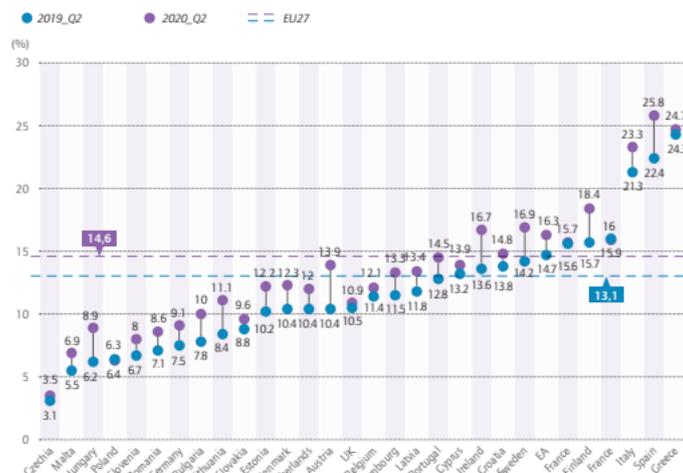
Figure 11



Source : Commission européenne

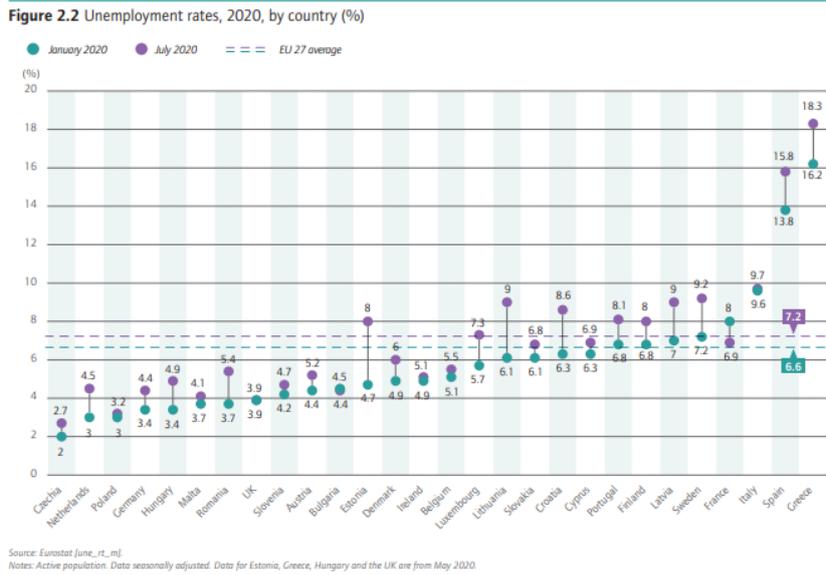
Figure 12

Figure 1.9 Labour market slack (% of extended labour force), EU Member States and the UK, 2019\_Q2 and 2020\_Q2



Source : Référence ETUI 2020

Figure 13



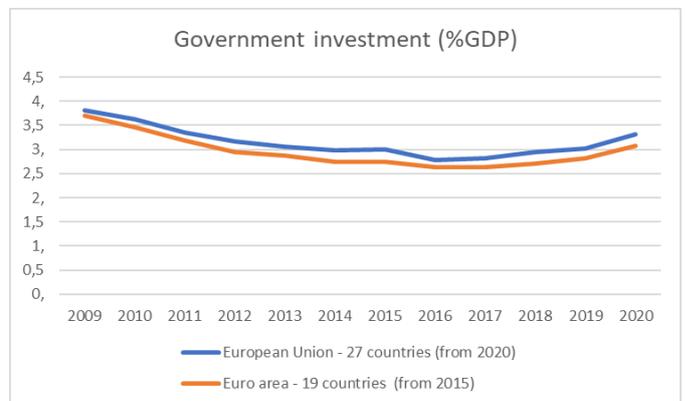
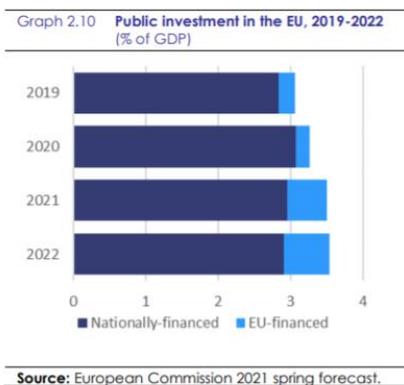
Source : Référence ETUI 2020

Figure 14



Source : FT

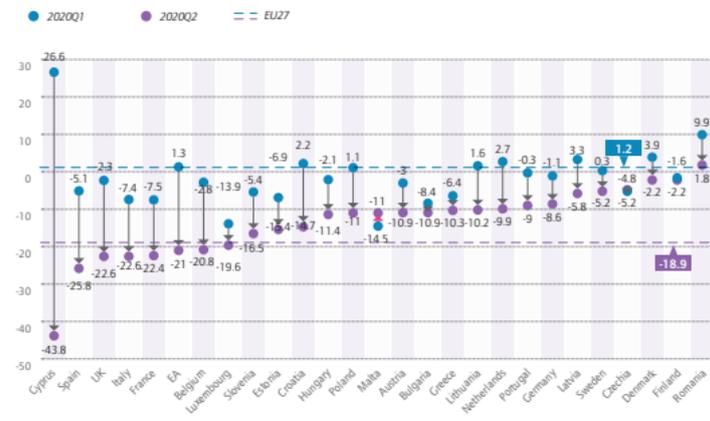
Figures 15



Source : Eurostat

Figure 16

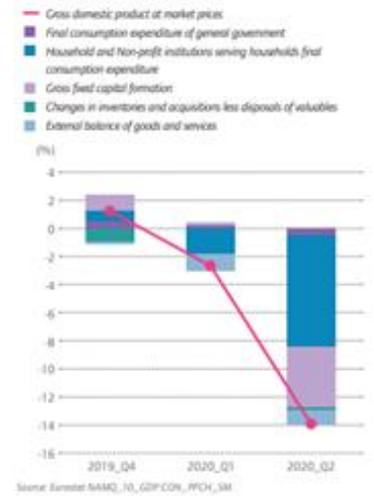
Figure 1.16 Quarterly real gross fixed capital formation (change compared to same period in previous year), EU Member States and the UK, 2020\_Q1 and Q2



Source: Eurostat NAMQ\_10\_GDP CIV\_PCH\_SM series  
Note: Ireland has been excluded due to large fluctuations between data points.

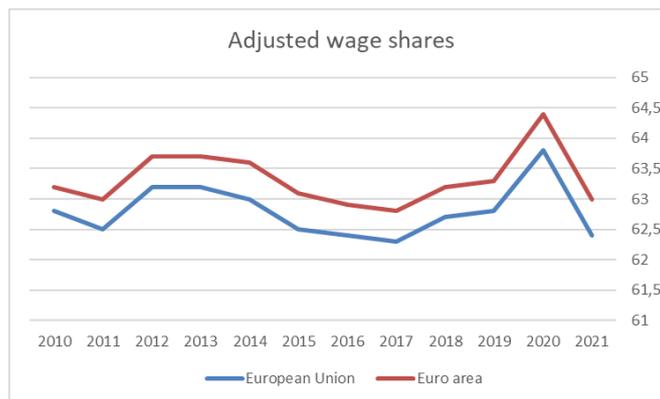
Source : Référence ETUI 2020

Figure 1.15 Contribution to nominal GDP growth of final consumption, gross fixed capital investment, inventories and external balance (p.p. change compared to same period in previous year)



Source: Eurostat NAMQ\_10\_GDP CIV\_PCH\_SM

Figure 17



Source : AMECO